



DRÔME ARDÈCHE BASKET BALL

REGLEMENTS PARTICULIERS DRÔME ARDÈCHE

2019-2020



LA PASSION EN GRAND...

Sommaire Règlements Particuliers

Seniors Masculins

PRE-REGIONALE Masculine	Page 03
DEPARTEMENTALE Masculine 2	Page 05
DEPARTEMENTALE Masculine 3	Page 06
DEPARTEMENTALE Masculine 4	Page 07

Seniors Féminines

PRE-REGIONALE Féminine	Page 08
DEPARTEMENTALE Féminine 2	Page 10
DEPARTEMENTALE Féminine 3	Page 11

Catégories jeunes

U20 Masculins	Page 12
U18 Féminins	Page 15
U17 Masculins	Page 18
U15 Masculins	Page 21
U15 Féminines	Page 24
U13 Masculins	Page 27
U13 Féminines	Page 31

SENIORS MASCULINS

I- PRE-REGIONALES MASCULINE (PRM) – Saison régulière :

Le Comité Drôme-Ardèche organise un Championnat de Pré-Régional Masculine départemental (PRM) qualificatif pour le Championnat Régional Masculine 3 (RM3)

1.1 CLUBS QUALIFIES : 12 clubs (1 poule)

- Les clubs (variable) descendant de la REGION MASCULINE 3 de la saison précédente.
- Le(s) premier(s) montant de la DÉPARTEMENTALE MASCULINE 2 de la saison précédente.
- Les clubs les mieux classés de la PRE-RÉGIONALE MASCULINE de la saison précédente.

1.2 SYSTEME DE L'EPREUVE

- Le championnat se déroule en matchs aller/retour à l'issue desquels un classement de 1 à 12 est établi.
- L'équipe classée première sera CHAMPIONNE DE PRE-REGIONALE MASCULINE et accédera en RM3.
- L'équipe classée douzième descend obligatoirement en Départementale Masculine 2 (et plus en fonction des descentes de RM3).

PLAY OFF :

- Match A : 2^{ème} contre 5^{ème}
- Match B : 3^{ème} contre 4^{ème}

FINALE PLAY OFF

- Le vainqueur du match A contre le vainqueur du match B.
- Le vainqueur des Play Off monte en RM3

1.3 ORGANISATION SPORTIVE :

- Heure officielle : le samedi à 20 heures
- Règlement officiel FFBB

- Dérogation d'horaire : Toutefois cet horaire pourra être modifié par dérogation dans les délais impartis et **AVEC ACCORD DU CLUB ADVERSE** (voir article 25 des règlements sportifs).
- Rencontre soumise à désignation d'officiels si respect du jour et de l'horaire officiels.

1.4 AUTRES DISPOSITIONS

Le Comité Drôme Ardèche se réserve tous les droits quant aux montées et aux descentes, suivant les modifications qui peuvent être apportées aux différents Championnats Régionaux,

L'équipe classée douzième ne pourra pas prétendre à un éventuel repêchage.

II – DEPARTEMENTAL MASCULINE 2 (DM2) – Saison régulière

Le Comité Drôme-Ardèche organise un Championnat de Départementale Masculine 2 (DM2) qualificatif pour le Championnat Pré Régional Masculin (PRM).

1- CLUBS QUALIFIES : 10 clubs (1 poule)

- Les clubs (variable) descendant de la PRE-REGIONALE MASCULINE de la saison précédente.
- Le(s) premier(s) montant de la DEPARTEMENTALE MASCULINE 3 de la saison précédente.
- Les clubs les mieux classés de la DEPARTEMENTALE MASCULINE 2 de la saison précédente.

2- SYSTEME DE L'EPREUVE

- Le championnat se déroule en matchs aller/retour à l'issue desquels un classement de 1 à 10 est établi.
- Le premier accédera en Pré Régionale Masculine et sera CHAMPION DE LA DEPARTEMENTALE MASCULINE 2.
- L'équipe classée dixième pourrait descendre éventuellement en DEPARTEMENTALE MASCULINE 3 (et plus en fonction des descentes de LA PRE-REGIONALE MASCULINE)

3- ORGANISATION SPORTIVE :

- Heure officielle : les clubs recevant décideront des horaires en prenant en compte les distances qui les séparent du club adverse.
- Règlement officiel FFBB
- Changement d'horaire : Toutefois cet horaire pourra être modifié d'un commun accord entre les deux clubs.
- **Rencontre non soumise à désignations d'officiels**

La programmation devra être effective 21 jours avant la date de la rencontre

4- AUTRES DISPOSITIONS

Le Comité Drôme Ardèche se réserve tous les droits quant aux montées et aux descentes, suivant les modifications qui peuvent être apportées aux différents Championnats Régionaux,

L'équipe classée douzième ne pourra pas prétendre à un éventuel repêchage.

III – DEPARTEMENTAL MASCULINE 3 (DM3) – Saison régulière

Le Comité Drôme-Ardèche organise un Championnat départemental masculine 3 (DM3) qualificatif pour le championnat départemental masculine 2. (DM2)

1- CLUBS QUALIFIES : 12 clubs (1 poule)

- Les clubs (variable) descendant de la DEPARTEMENTALE MASCULINE 2 de la saison précédente.
- Le(s) premier(s) de chaque poule montant de la DEPARTEMENTALE MASCULINE 4 de la saison précédente.
- Les clubs les mieux classés de la DEPARTEMENTALE MASCULINE 3 de la saison précédente.

2- SYSTEME DE L'EPREUVE

- Le championnat se déroule en matchs aller et retour à l'issue desquels un classement de 1 à 12 est établi.
- Le premier accédera en DEPARTEMENTALE MASCULINE 2 et sera CHAMPION DEPARTEMENTALE MASCULINE 3.
- Les équipes classées onzième et douzième descendront en DEPARTEMENTALE MASCULINE 4 (et plus en fonction des descentes de LA PRE-REGIONALE MASCULINE).
- La relégation étant obligatoire pour l'équipe classée douzième.

3- ORGANISATION SPORTIVE :

- Heure officielle : les clubs recevant décideront des horaires en prenant en compte les distances qui les séparent du club adverse.
- Règlement officiel FFBB
- Changement d'horaire : Toutefois cet horaire pourra être modifié d'un commun accord entre les deux clubs.
- Rencontre non soumise à désignation d'officiels

La programmation devra être effective 21 jours avant la date de la rencontre

4- AUTRES DISPOSITIONS

Le Comité Drôme Ardèche se réserve tous les droits quant aux montées et aux descentes, Suivant les modifications qui peuvent être apportées aux différents Championnats Régionaux.

L'équipe classée douzième ne pourra pas prétendre à un éventuel repêchage.

IV – DEPARTEMENTAL MASCULINE 4 (DM4) – Saison régulière :

Le Comité Drôme-Ardèche organise un Championnat de DEPARTEMENTALE MASCULINE 4 (DM4) qualificatif pour le Championnat DEPARTEMENTALE MASCULINE 3 (DM3).

1- CLUBS QUALIFIES : 19 clubs répartis en 2 poules

- Les clubs (variable) descendant de la catégorie DEPARTEMENTALE MASCULINE 3 de la saison précédente.
- Les clubs inscrits de la saison 2018/2019

2- SYSTEME DE L'EPREUVE

- Le championnat se déroule en matchs aller/retour à l'issue desquels un classement de 1 à 9 ou de 1 à 10 est établi dans chaque poule.
- Les équipes classées premières de chaque poule accéderont en DEPARTEMENTALE MASCULINE 3.
- Une finale aura lieu entre les premiers de chaque poule pour attribuer le titre de CHAMPION DRÔME ARDECHE DE DEPARTEMENTALE MASCULINE 4.

3- ORGANISATION SPORTIVE :

- Heure officielle : les clubs recevant décideront des horaires en prenant en compte les distances qui les séparent du club adverse.
- Règlement officiel FFBB
- Changement d'horaire : Toutefois cet horaire pourra être modifié d'un commun accord entre les deux clubs.
- Rencontre non soumise à désignation d'officiels

La programmation devra être effective 21 jours avant la date de la rencontre

4- AUTRES DISPOSITIONS :

Le Comité Drôme Ardèche se réserve tous les droits quant aux montées, suivant les modifications qui peuvent être apportées aux différents Championnats Régionaux.

SENIORS FEMININES

I – PRE-RÉGIONALE FEMININE (PRF) – Saison régulière :

Le Comité Drôme-Ardèche organise un Championnat Pré Régionale Féminin (PRF) qualificatif pour le Championnat Régionale Féminine 3 (RF3).

1- CLUBS QUALIFIES : 12 clubs (1 poule)

- Les clubs (variable) descendant de REGIONALE FEMININE 3 de la saison précédente.
- Le(s) premier(s) montant de la DEPARTEMENTALE FEMININE 2 de la saison précédente.
- Les clubs les mieux classés de la PRE-REGIONALE FEMININE de la saison précédente.

2- SYSTEME DE L'EPREUVE

- Le championnat se déroule en matchs aller/retour à l'issue desquels un classement de 1 à 12 est établi
- L'équipe classée première sera CHAMPIONNE DE PRE REGIONALE FEMININE et accédera en RF3.
- L'équipe classée douzième descend obligatoirement en DEPARTEMENTALE FEMININE 2 (et plus en fonction des descentes de RF3).

PLAY OFF :

- Match A : 2^{ème} contre 5^{ème}
- Match B : 3^{ème} contre 4^{ème}

FINALE PLAY OFF

- Le vainqueur du match A contre le vainqueur du match B.
- Le vainqueur des Play Off monte en RF3

3- ORGANISATION SPORTIVE :

- Heure officielle : le Dimanche à 15 heures 30
- Règlement officiel FFBB
- Dérogation d'horaire : Toutefois cet horaire pourra être modifié par dérogation dans les délais impartis et **AVEC ACCORD DU CLUB ADVERSE**
- Rencontre soumise à désignation d'officiels si respect du jour et de l'horaire officiels.

4- AUTRES DISPOSITIONS

Le Comité Drôme Ardèche se réserve tous les droits quant aux montées et aux descentes, suivant les modifications qui peuvent être apportées aux différents Championnats Régionaux,

L'équipe classée douzième ne pourra prétendre à un éventuel repêchage.

II – DEPARTEMENTALE FEMININE 2 (DF2) – Saison régulière

Le Comité Drôme-Ardèche organise un Championnat de Départementale Féminine 2 (DF2) qualificatif pour le Championnat Pré Régionale Féminine (PRF).

1- CLUBS QUALIFIES : 12 clubs (1 poule)

- Les clubs (variable) descendant de la PRE-REGIONALE FEMININE de la saison précédente.
- La première de chaque poule montant de DEPARTEMENTALE FEMININE 3 de la saison précédente.
- Les clubs les mieux classés de la DEPARTEMENTALE FEMININE 2 de la saison précédente.

2- SYSTEME DE L'EPREUVE

- Le championnat se déroule en matchs aller/retour à l'issue desquels un classement de 1 à 12 est établi.
- La première accédera en PRE-REGIONALE FEMININE et sera CHAMPIONNE DE LA DEPARTEMENTALE FEMININE 2.
- Les équipes classées onzième et douzième descendront en DEPARTEMENTALE FEMININE 3 (et plus en fonction des descentes de LA PRE-REGIONALE FEMININE).

3- ORGANISATION SPORTIVE :

- Heure officielle : les clubs recevant décideront des horaires en prenant en compte les distances qui les séparent du club adverse.
- Règlement officiel FFBB
- Changement d'horaire : Toutefois cet horaire pourra être modifié d'un commun accord entre les deux clubs.
- **Rencontre non soumise à désignation d'officiels**

La programmation devra être effective 21 jours avant la date de la rencontre

4- AUTRES DISPOSITIONS

Le Comité Drôme Ardèche se réserve tous les droits quant aux montées et aux descentes, suivant les modifications qui peuvent être apportées aux différents Championnats Régionaux,

L'équipe classée douzième ne pourra pas prétendre à un éventuel repêchage.

III – DEPARTEMENTALE FEMININE 3 (DF3) – Saison régulière

Le Comité Drôme-Ardèche organise un Championnat DEPARTEMENTALE FEMININE 3 (DF3) qualificatif pour la DEPARTEMENTALE FEMININE 2 (DF2).

1- CLUBS QUALIFIES : 8 clubs (1 poule)

- Les clubs (variable) descendant de la catégorie DEPARTEMENTALE FEMININE 2 de la saison précédente.
- Les clubs inscrits de la saison 2019/2020.

2- SYSTEME DE L'EPREUVE

- Le championnat se déroule en matchs aller/retour à l'issue desquels un classement de 1 à 8 ~~et de 1 à 9~~ est établi dans chaque poule.
- Les équipes classées première et deuxième de la ~~chaque~~ poule accéderont en DEPARTEMENTALE FEMININE 2.

3- ORGANISATION SPORTIVE :

- Heure officielle : les clubs recevant décideront des horaires en prenant en compte les distances qui les séparent du club adverse.
- Règlement officiel FFBB
- Changement d'horaire : Toutefois cet horaire pourra être modifié d'un commun accord entre les deux clubs.
- Rencontre non soumise à désignation d'officiels

La programmation devra être effective 21 jours avant la date de la rencontre

4- AUTRES DISPOSITIONS :

Le Comité Drôme Ardèche se réserve tous les droits quant aux montées, suivant les modifications qui peuvent être apportées aux différents Championnats Régionaux.

U20

I – U20 MASCULINS

Championnat Interdépartementale Masculine U20.

Le championnat est géré administrativement par le Comité Départemental de Basket-ball de l'Isère en première phase et par le Comité Départemental de Basket-ball de Drôme-Ardèche pour la seconde

1- CLUBS QUALIFIES :

- 7 clubs Drôme-Ardèche et 5 clubs Isère (1 poule)

➤ **1^{ère} Phase du 21/09/2019 au 14/12/2019**

Systeme de l'épreuve :

1 poule de 12 équipes match aller.

A l'issue des matchs un classement sera établi de 1 à 12.

À l'issue de la première phase :

- les équipes reléguées du championnat régional intègrent la poule 1,
- la première équipe de la poule unique du championnat interdépartemental est qualifiée pour le championnat régional. En cas de refus d'accession, la place est proposée à l'équipe arrivée à la place immédiatement inférieure. L'opération se répète jusqu'à obtenir l'accord d'un club.

➤ **2^{ème} Phase du 11/01/2020 au 19/04/2020**

Systeme de l'épreuve :

2 poules de 6 équipes.

- la poule 1 comprend les équipes reléguées de championnat régional, complétée par les équipes arrivées aux premières places du classement de la phase 1,
- la poule 2 comprend les autres équipes.

A l'issue des matchs aller/retour un classement sera établi de 1 à 6.

La première équipe de la poule 1 est déclarée Championne du championnat Interdépartementale Masculine U20.

4- ORGANISATION SPORTIVE :

- Heure officielle : le samedi à 18h00.
- Règlement officiel FFBB
- Changement d'horaire : Toutefois cet horaire pourra être modifié d'un commun accord entre les deux clubs.
- **Rencontre non soumise à désignation d'officiels**

La programmation devra être effective 21 jours avant la date de la rencontre

CATEGORIES JEUNES

AVIS AUX CLUBS

DES ÉVENTUELLES DESCENTES DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX JEUNES PEUVENT VENIR INTERFÉRER DANS LA COMPOSITION PRÉVUE DE LA SECONDE PHASE DES COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES.

LE COMITE DRÔME ARDÈCHE SE RÉSERVE TOUS LES DROITS QUANT AUX MONTÉES ET AUX DESCENTES, SUIVANT LES MODIFICATIONS QUI PEUVENT ÊTRE APPORTÉES AUX DIFFÉRENTS CHAMPIONNATS RÉGIONAUX.

Seuls les joueurs ayant participé à au moins cinq rencontres lors de la saison régulière avec l'équipe qualifiée (à l'exception de la dernière journée de championnat) pourront participer aux rencontres de la phase finale.

DIVISION 1

➤ **1^{ère} Phase du 21/09/2019 au 15/12/2019**

Systeme de l'épreuve :

2 poule de 8 équipes matchs aller.

A l'issue des matchs un classement sera établi de 1 à 8.

Accession Région :

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule joueront une demi-finale les 30 novembre ou 1^{er} décembre sur terrain neutre

Les équipes gagnantes joueront une finale départementale les 7 ou 8 décembre sur terrain neutre.

L'équipe gagnante de la finale participera à un tournoi interdépartemental d'accession en Région les 14 ou 15 décembre 2019 sur terrain neutre.

Maintien Division 1 :

Les équipes classées avant-dernière et dernière de chaque poule joueront une demi-finale les 30 novembre ou 1^{er} décembre sur terrain neutre

Les équipes gagnantes joueront une finale départementale les 8 ou 9 décembre sur terrain neutre.

L'équipe gagnante de la finale sera maintenue en Division 1.

L'équipe perdante pourra éventuellement être repêchée en fonction des modifications du championnat régional.

➤ **2^{ème} Phase du 11/01/2020 au 19/04/2020**

Systeme de l'épreuve :

2 poules de 6 équipes matchs aller/retour.

A l'issue des matchs aller/retour un classement sera établi de 1 à 6.

Les deux équipes classées premières de chaque poule sont qualifiées pour les ½ finales

Organisation sportive :

- **Heure officielle :** les clubs recevant décideront des horaires en prenant en compte les distances qui les séparent du club adverse.
- Règlement officiel FFBB
- **Changement d'horaire :** Toutefois cet horaire pourra être modifié d'un commun accord entre les deux clubs.
- **Rencontre non soumise à désignation d'officiels**

La programmation devra être effective 21 jours avant la date de la rencontre

Parties Finales Division 1

Système de l'épreuve :

1 SEUL MATCH

½ Finales : Match sur terrain du mieux classé le 9 ou 10 mai 2020

1A CONTRE 2B

1B CONTRE 2A

FINALE : Le Samedi 30 ou Dimanche 31 mai 2020

Les deux gagnants des ½ finales

DIVISION 2

➤ **1^{ère} Phase du 28/09/2019 au 07/12/2019**

Système de l'épreuve : En fonction des clubs inscrits

1 poules de 8 et 1 poule de 9- matchs aller

A l'issue des matchs un classement sera établi de 1 à 8 et 1 à 9.

La première de chaque poule monte en Division 1

II – U17 MASCULINS

DIVISION 1

➤ **1^{ère} Phase du 21/09/2019 au 15/12/2019**

Systeme de l'épreuve :

1 poule de 6 équipes match aller-retour.

A l'issue des matchs un classement sera établi de 1 à 6.

L'équipe classée première participera à un tournoi interdépartemental d'accession en Région les 14 ou 15 décembre 2019 sur terrain neutre.

L'équipe classée dernière descendra en Division 2.

➤ **2^{ème} Phase du 11/01/2020 au 19/04/2020**

Systeme de l'épreuve :

2 poules de 6 équipes.

A l'issue des matchs aller/retour un classement sera établi de 1 à 6.

Les deux équipes classées premières de chaque poule sont qualifiées pour les ½ finales

Organisation sportive :

- Heure officielle : les clubs recevant décideront des horaires en prenant en compte les distances qui les séparent du club adverse.
- Règlement officiel FFBB
- Changement d'horaire : Toutefois cet horaire pourra être modifié d'un commun accord entre les deux clubs.
- **Rencontre non soumise à désignation d'officiels**

La programmation devra être effective 21 jours avant la date de la rencontre

Parties Finales Division 1

Système de l'épreuve :

1 SEUL MATCH

½ Finales : Match sur terrain du mieux classé le 9 ou 10 mai 2020

1A CONTRE 2B

1B CONTRE 2A

FINALE : Le Samedi 30 ou Dimanche 31 mai 2020

Les deux gagnants des ½ finales

DIVISION 2

➤ **1^{ère} Phase du 28/09/2019 au 07/12/2019**

Système de l'épreuve : En fonction des clubs inscrits

1 poules de 10 et 1 poules de 9 - matchs aller

A l'issue des matchs un classement sera établi de 1 à 10 et de 1 à 9

Les 3 premiers de chaque poule montent en Division 1

➤ **2^{ème} Phase du 11/01/2020 au 19/04/2020**

Système de l'épreuve : en Fonction des clubs inscrits

2 poules de 5 et 1 poule de 4 - matchs aller-retour (sous réserve de nouvelles inscriptions en 2^{ème} phase)

A l'issue des matchs un classement sera établi de 1 à 5 et de 1 à 4

Les premiers de chaque poule et le meilleur deuxième (ranking) sont qualifiés pour les ½ finales de Division 2

Les deux autres deuxièmes et les 2 meilleurs troisièmes (ranking) sont qualifiés pour les ½ finales de Division 3

Organisation sportive :

- Heure officielle : les clubs recevant décideront des horaires en prenant en compte les distances qui les séparent du club adverse.
- Règlement officiel FFBB
- Changement d'horaire : Toutefois cet horaire pourra être modifié d'un commun accord entre les deux clubs.
- **Rencontre non soumise à désignation d'officiels**

Parties Finales Division 2 et 3

Systeme de l'épreuve :

1 SEUL MATCH

½ Finales Division 2 : Match sur terrain du mieux classé le 9 ou 10 mai 2020

Si le 2^{ème} n'est pas de la poule C

1A CONTRE 1B
1 C CONTRE 2^{ème}

Si le 2^{ème} est de la poule C

1A CONTRE 2^{ème}
1B CONTRE 1 C

½ Finales Division 3 : Match sur terrain du mieux classé le 9 ou 10 mai 2020

Deux équipes étant dans la même poule ne pouvant pas se rencontrer en ½ finale :

2^{ème} CONTRE 3^{ème}
2^{ème} CONTRE 3^{ème}

FINALE DIVISION 2 : Le Samedi 30 ou Dimanche 31 mai 2020

Les deux gagnants des ½ finales

FINALE DIVISION 3 : Le Samedi 16 ou Dimanche 17 mai 2020

Les deux gagnants des ½ finales

III– U15 MASCULINS

DIVISION 1

➤ 1^{ère} Phase du 21/09/2019 au 15/12/2019

Systeme de l'épreuve :

1 poule de 4 équipes - matchs aller-retour.

A l'issue des matchs un classement sera établi de 1 à 4

L'équipe classée première participera à un tournoi interdépartemental d'accession en Région les 14 ou 15 décembre 2019 sur terrain neutre.

L'équipe classée dernière descendra en Division 2.

➤ 2^{ème} Phase du 11/01/2020 au 19/04/2020

Systeme de l'épreuve :

2 poules de 6 équipes match aller/retour.

A l'issue des matchs aller/retour un classement sera établi de 1 à 6.

Les deux équipes classées premières de chaque poule sont qualifiées pour les ½ finales

Organisation sportive :

- Heure officielle : les clubs recevant décideront des horaires en prenant en compte les distances qui les séparent du club adverse.
- Règlement officiel FFBB
- Changement d'horaire : Toutefois cet horaire pourra être modifié d'un commun accord entre les deux clubs.
- **Rencontre non soumis à désignation d'officiels**

La programmation devra être effective 21 jours avant la date de la rencontre

Parties Finales Division 1

Systeme de l'épreuve :

1 SEUL MATCH

½ Finales : Match sur terrain du mieux classé le 9 ou 10 mai 2020

1A CONTRE 2B

1B CONTRE 2A

FINALE : Le Samedi 30 ou Dimanche 31 mai 2020

Les deux gagnants des ½ finales

DIVISION 2

➤ **1^{ère} Phase du 28/09/2019 au 07/12/2019**

Systeme de l'épreuve : En fonction des clubs inscrits

2 poules de 8 et 1 poule de 7 - matchs aller

A l'issue des matchs un classement sera établi de 1 à 8 et de 1 à 7

Les deux premiers de chaque poule et les deux meilleurs troisième (ranking) montent en Division 1

➤ **2^{ème} Phase du 11/01/2020 au 19/04/2020**

Systeme de l'épreuve : en Fonction des clubs inscrits

2 poules de 4 et 1 poule de 5 - matchs aller-retour (sous réserve de nouvelles inscriptions en 2^{ème} phase)

A l'issue des matchs un classement sera établi de 1 à 4 ou de 1 à 5

Les premières de chaque poule et la meilleure deuxième (ranking) sont qualifiées pour les ½ finales de Division 2

Les deux autres deuxièmes et les 2 meilleures troisièmes (ranking) sont qualifiées pour les ½ finales de Division 3

Organisation sportive :

- Heure officielle : les clubs recevant décideront des horaires en prenant en compte les distances qui les séparent du club adverse.
- Règlement officiel FFBB
- Changement d'horaire : Toutefois cet horaire pourra être modifié d'un commun accord entre les deux clubs.
- **Rencontre non soumise à désignation d'officiels**

Parties Finales Division 2 et 3

Système de l'épreuve :

1 SEUL MATCH

½ Finales Division 2 : Match sur terrain du mieux classé le 9 ou 10 mai 2020

Si le 2^{ème} n'est pas de la poule C

1A CONTRE 1B
1 C CONTRE 2^{ème}

Si le 2^{ème} est de la poule C

1A CONTRE 2^{ème}
1B CONTRE 1 C

½ Finales Division 3 : Match sur terrain du mieux classé le 9 ou 10 mai 2020

Deux équipes étant dans la même poule ne pouvant pas se rencontrer en ½ finale :

2^{ème} CONTRE 3^{ème}
2^{ème} CONTRE 3^{ème}

FINALE DIVISION 2 : Le Samedi 30 ou Dimanche 31 mai 2020

Les deux gagnants des ½ finales

FINALE DIVISION 3 : Le Samedi 16 ou Dimanche 17 mai 2020

Les deux gagnants des ½ finales

DIVISION 1

➤ 1^{ère} Phase du 21/09/2019 au 15/12/2019

Système de l'épreuve :

1 poule de 9 équipes - match aller.

A l'issue des matchs un classement sera établi de 1 à 9.

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} joueront un match les 7 ou 8 décembre pour accéder au Championnat régional.

L'équipe gagnante participera à un tournoi interdépartemental d'accession en Région les 14 ou 15 décembre 2019 sur terrain neutre.

Les équipes classées 8^{ème} et 9^{ème} joueront un match les 7 ou 8 décembre 2019 pour rester en Division 2.

Ces rencontres auront lieu le 15 ou 16 décembre 2018 sur terrain neutre.

➤ 2^{ème} Phase du 11/01/2020 au 19/04/2020

Système de l'épreuve :

2 poules de 6 équipes match aller/retour.

A l'issue des matchs aller/retour un classement sera établi de 1 à 6.

Les deux équipes classées premières de chaque poule sont qualifiées pour les ½ finales

Organisation sportive :

- Heure officielle : les clubs recevant décideront des horaires en prenant en compte les distances qui les séparent du club adverse.
- Règlement officiel FFBB
- Changement d'horaire : Toutefois cet horaire pourra être modifié d'un commun accord entre les deux clubs.
- **Rencontre non soumise à désignation d'officiels**

La programmation devra être effective 21 jours avant la date de la rencontre

Parties Finales Division 1

Système de l'épreuve :

1 SEUL MATCH

½ Finales : Match sur terrain du mieux classé le 9 ou 10 mai 2020

1A CONTRE 2B

1B CONTRE 2A

FINALE : Le Samedi 30 ou Dimanche 31 mai 2020

Les deux gagnants des ½ finales

DIVISION 2

➤ **1^{ère} Phase du 28/09/2019 au 07/12/2019**

Système de l'épreuve : En fonction des clubs inscrits

3 poules de 7 - matchs aller

A l'issue des matchs un classement sera établi de 1 à 7

Les premiers de chaque poule et le meilleur deuxième (ranking) montent en Division 1

➤ **2^{ème} Phase du 11/01/2020 au 19/04/2020**

Système de l'épreuve : En Fonction des clubs inscrits

2 poules de 6 et 1 poule de 5 - matchs aller-retour (sous réserve de nouvelles inscriptions en 2^{ème} phase)

A l'issue des matchs un classement sera établi de 1 à 6

Les premiers de chaque poule et le meilleur deuxième (ranking) sont qualifiés pour les ½ finales de Division 2

Les deux autres deuxièmes et les deux meilleurs troisièmes (ranking) sont qualifiés pour les ½ finales de Division 3

Organisation sportive :

- Heure officielle : les clubs recevant décideront des horaires en prenant en compte les distances qui les séparent du club adverse.
- Règlement officiel FFBB
- Changement d'horaire : Toutefois cet horaire pourra être modifié d'un commun accord entre les deux clubs.
- Rencontre non soumise à désignation d'officiels

Parties Finales Division 2 et 3

Systeme de l'épreuve :

1 SEUL MATCH

½ Finales Division 2 : Match sur terrain du mieux classé le 9 ou 10 mai 2020

Si le 2^{ème} n'est pas de la poule C

1A CONTRE 1B
1 C CONTRE 2^{ème}

Si le 2^{ème} est de la poule C

1A CONTRE 2^{ème}
1B CONTRE 1 C

½ Finales Division 3 : Match sur terrain du mieux classé le 9 ou 10 mai 2020

Deux équipes étant dans la même poule ne pouvant pas se rencontrer en ½ finale :

2^{ème} CONTRE 3^{ème}
2^{ème} CONTRE 3^{ème}

FINALE DIVISION 2 : Le Samedi 30 ou Dimanche 31 mai 2020

Les deux gagnants des ½ finales

FINALE DIVISION 3 : Le Samedi 16 ou Dimanche 17 mai 2020

Les deux gagnants des ½ finales

DIVISION 1

➤ **1^{ère} Phase du 21/09/2019 au 14/12/2019**

Systeme de l'épreuve :

1 poule de 7 équipes - match aller.

A l'issue des matchs un classement sera établi de 1 à 7

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} joueront un match les 7 ou 8 décembre pour accéder au Championnat régional.

L'équipe gagnante participera à un tournoi interdépartemental d'accession en Région les 14 ou 15 décembre 2019 sur terrain neutre.

Les équipes classées 6^{ème} et 7^{me} joueront un match les 7 ou décembre pour rester en Élite

➤ **2^{ème} Phase du 11/01/2020 au 19/04/2020**

Systeme de l'épreuve :

2 poules de 6 équipes match aller/retour

A l'issue des matchs aller/retour un classement sera établi de 1 à 6.

Les deux équipes classées premières de chaque poule sont qualifiées pour les ½ finales.

Organisation sportive :

- Heure officielle : les clubs recevant décideront des horaires en prenant en compte les distances qui les séparent du club adverse.
- Règlement officiel FFBB
- Changement d'horaire : Toutefois cet horaire pourra être modifié d'un commun accord entre les deux clubs.
- **Rencontre non soumise à désignation d'officiels**

La programmation devra être effective 21 jours avant la date de la rencontre

Autres dispositions :

- Rencontres soumises à désignation d'officiels si respect du jour et de l'heure officiels.
- La défense individuelle est obligatoire et toute forme de défense de zone est interdite ainsi que les écrans.
- Statut de l'entraîneur : se référer au chapitre XIII du statut de l'entraîneur du règlement sportif CD26/07.
- Le Règlement sportif 2018-2019 stipule que l'équipe qui a au minimum 2 espoirs dans son effectif doit s'inscrire et jouer en Division 1 durant la 1^{ère} phase. Si une équipe refuse ce point du règlement, elle se verra refuser la participation aux phases finales des divisions inférieures (Division 2 et 3).

Parties Finales Division 1

Systeme de l'épreuve :

1 SEUL MATCH

1/2 Finales : Match sur terrain du mieux classé le 9 ou 10 mai 2020

1A CONTRE 2B

1B CONTRE 2A

FINALE : Le Samedi 30 ou Dimanche 31 mai 2020

Les deux gagnants des 1/2 finales

DIVISION 2

➤ **1^{ère} Phase du 28/09/2019 au 07/12/2019**

Systeme de l'épreuve : En fonction du nombre de clubs inscrits

3 poules de 9 - matchs aller

A l'issue des matchs un classement sera établi de 1 à 9

Les premiers et deuxième de chaque poule montent en Division 1

L'équipe qui descend de Division 1, les équipes classées 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} joueront en Division 2 en 2^{ème} phase.

Les autres équipes joueront en Division 3 en 2^{ème} phase.

➤ **2^{ème} Phase du 11/01/2020 au 19/04/2020**

Division 2

Système de l'épreuve : En fonction du nombre de clubs inscrits

2 poules de 6 - matchs aller-retour

A l'issue des matchs aller-retour un classement sera établi de 1 à 6

Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour les ½ finales de division 2.

Division 3

Système de l'épreuve : En fonction du nombre de clubs inscrits

2 poules de 6 - matchs aller-retour (sous réserve de nouvelles inscriptions en 2^{ème} phase)

A l'issue des matchs aller-retour un classement sera établi de 1 à 5.

Les deux premiers de chaque poule ~~et le meilleur deuxième~~ (ranking) sont qualifiés pour les ½ finales de Division 3.

Organisation sportive :

- Heure officielle : les clubs recevant décideront des horaires en prenant en compte les distances qui les séparent du club adverse.
- Règlement officiel FFBB
- Changement d'horaire : Toutefois cet horaire pourra être modifié d'un commun accord entre les deux clubs.

Autres dispositions :

- Rencontre non soumise à désignation d'officiels
- La défense individuelle est obligatoire et toute forme de défense de zone est interdite ainsi que les écrans.
- Le Comité Drôme Ardèche se réserve le droit de modifier le règlement des Divisions 2 et 3 en fonction du nombre d'équipes qui peuvent s'inscrire en deuxième phase.

Parties Finales Division 2 et 3

Systeme de l'épreuve :

1 SEUL MATCH

½ Finales Division 2 : Match sur terrain du mieux classé le 9 ou 10 mai 2020

1A CONTRE 2B
1B CONTRE 2A

½ Finales Division 3 : Match sur terrain du mieux classé le 9 ou 10 mai 2020

3A CONTRE 4B
3B CONTRE 4A

FINALE DIVISION 2 : Le Samedi 30 ou Dimanche 31 mai 2020

Les deux gagnants des ½ finales

FINALE DIVISION 3 : Le Samedi 16 ou Dimanche 17 mai 2020

Les deux gagnants des ½ finales

VI- U13 FEMININS

DIVISION 1

➤ 1^{er} Phase du 21/09/2019 au 15/12/2019

Systeme de l'épreuve :

1 poule de 5 équipes match aller-retour.

A l'issue des matchs un classement sera établi de 1 à 5.

L'équipe classée première participera à un tournoi interdépartemental d'accession en Région les 14 ou 15 décembre 2019 sur terrain neutre.

L'équipe classée dernière descendra en Division 2.

➤ 2^{ème} Phase du 11/01/2020 au 19/04/2020

Systeme de l'épreuve :

2 poules de 6 équipes match aller/retour.

A l'issue des matchs aller/retour un classement sera établi de 1 à 6.

Les deux équipes classées premières de chaque poule sont qualifiées pour les ½ finales.

Organisation sportive :

- Heure officielle : les clubs recevant décideront des horaires en prenant en compte les distances qui les séparent du club adverse.
- Règlement officiel FFBB
- Changement d'horaire : Toutefois cet horaire pourra être modifié d'un commun accord entre les deux clubs.
- **Rencontre non soumise à désignation d'officiels**

La programmation devra être effective 21 jours avant la date de la rencontre

Autres dispositions :

- Rencontres soumises à désignation d'officiels si respect du jour et de l'heure officiels.
- La défense individuelle est obligatoire et toute forme de défense de zone est interdite ainsi que les écrans.
- Statut de l'entraîneur : se référer au chapitre XIII du statut de l'entraîneur du règlement sportif CD26/07.
- Le Règlement sportif 2018-2019 stipule que l'équipe qui a au minimum 2 espoirs dans son effectif doit s'inscrire et jouer en Division 1 durant la 1^{ère} phase. Si une équipe refuse ce point du règlement, elle se verra refuser la participation aux phases finales des divisions inférieures (Divisions 2 et 3).

Parties Finales Division 1

Système de l'épreuve :

1 SEUL MATCH

½ Finales : Match sur terrain du mieux classé le 9 ou 10 mai 2020

1A CONTRE 2B

1B CONTRE 2A

FINALE : Le Samedi 30 ou Dimanche 31 mai 2020

Les deux gagnants des ½ finales

DIVISION 2

➤ **1^{ère} Phase du 28/09/2019 au 07/12/2019**

Système de l'épreuve : En fonction du nombre de clubs inscrits

2 poules de 7 et 1 poule de 8 - matchs aller

A l'issue des matchs un classement sera établi de 1 à 7 ou de 1 à 8

Les deux premiers de chaque poule et les deux meilleurs troisièmes montent en Division 1

➤ **2^{ème} Phase du 11/01/2020 au 19/04/2020**

Système de l'épreuve : En fonction du nombre de clubs inscrits

3 poules de 5 - matchs aller-retour (sous réserve de nouvelles inscriptions en 2^{ème} phase)

A l'issue des matchs un classement sera établi de 1 à 5

Les premiers de chaque poule et le meilleur deuxième (ranking) sont qualifiées pour les ½ finales de Division 2

Les deux autres deuxièmes et les deux meilleurs troisièmes (ranking) sont qualifiées pour les ½ finales de Division 3

Organisation sportive :

- Heure officielle : les clubs recevant décideront des horaires en prenant en compte les distances qui les séparent du club adverse.
- Règlement officiel FFBB
- Changement d'horaire : Toutefois cet horaire pourra être modifié d'un commun accord entre les deux clubs.

Autres dispositions :

- Rencontre non soumise à désignation d'officiels (voir Article 52-4 des règlements sportifs CD26/07)
- La défense individuelle est obligatoire et toute forme de défense de zone est interdite.
- Le Comité Drôme Ardèche se réserve le droit de modifier le règlement des divisions 2 et 3 en fonction du nombre d'équipes qui peuvent s'inscrire en deuxième phase.

Parties Finales Division 2 et 3

Systeme de l'épreuve :

1 SEUL MATCH

½ Finales Division 2 : Match sur terrain du mieux classé le 9 ou 10 mai 2020

1A CONTRE 2B
1B CONTRE 2A

½ Finales Division 3 : Match sur terrain du mieux classé le 9 ou 10 mai 2020

Si le 2^{ème} n'est pas de la poule C

1A CONTRE 1B
1 C CONTRE 2^{ème}

Si le 2^{ème} est de la poule C

1A CONTRE 2^{ème}
1B CONTRE 1 C

FINALE DIVISION 2 : Le Samedi 30 ou Dimanche 31 mai 2020

Les deux gagnants des ½ finales

FINALE DIVISION 3 : Le Samedi 16 ou Dimanche 17 mai 2020

Les deux gagnants des ½ finales